

**SUPPLÉMENTS POUR ÉTUDES À L'ÉTRANGER MICHAEL-SMITH  
(SEEMS)  
2024-2025**

<b>ORGANISMES :</b>	CRSH, CRSNG et IRSC
<b>DATE LIMITE :</b>	Lundi 30 septembre 2024 à 8 h, aux ESP
<b>MONTANT :</b>	Valeur maximale de 6 000 \$
<b>ADMISSIBILITÉ :</b>	<p><b>Pour être admissible à ce supplément, vous devez :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• avoir accepté une BESC (maîtrise ou doctorat) ou une BESC Vanier admissible ou être titulaire de l'une de ces bourses;</li><li>• entreprendre le séjour de recherche proposé au plus tôt après le 10 octobre 2024;</li><li>• ne pas détenir ou avoir détenu aucune autre BESC-SEEMS au cours de vos études supérieures.</li></ul> <p><b>Pour demeurer admissible pendant le séjour de recherche à l'étranger, vous devez :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• être titulaire d'une BESC en vigueur au moment du début de votre séjour de recherche à l'étranger;</li><li>• être inscrite ou inscrit à un programme d'études supérieures à l'UdeM pour la durée du séjour de recherche à l'étranger;</li><li>• vous prévaloir du supplément dans l'année suivant la réception de l'avis d'octroi de la BESC-SEEMS;</li><li>• revenir au Canada pour terminer vos études à votre établissement canadien.</li></ul>
<b>DOCUMENT À L'INTENTION DES CANDIDATES ET DES CANDIDATS :</b>	<a href="#">Cliquer ici</a>
<b>RENSEIGNEMENTS :</b>	<p><b>Stéphane Nadeau</b> Bureau des bourses Études supérieures et postdoctorales 514 343-6111, poste 1524 <a href="mailto:esp-bourses@esp.umontreal.ca">esp-bourses@esp.umontreal.ca</a></p>